Médecine des temples. (REGNAULT, F.

Les *colles indécrochables* de la bronchite avaient terrassé sa littérature poétique, ainsi que les *laits répandus*. Le légendaire paquet de *nerfs croisés* sur la poitrine, et les *sangs-glacés* le laissaient insouciant. Il s'habituait, lui qui en avait tant ri en principe.

« Mais où aller, se disait-il parfois, si je quitte ce pays, où ? Mes confrères me disent que c'est partout de même. »

. . . .

Son cheval, sa bicyclette, son train de maison, les mois de sa bonne lui donnaient, aux yeux de ses voisins, une apparence fantastique de bien-être,

« Oh, il gagne beaucoup d'argent, le docteur, pour résister ainsi à tant de frais, on ne voit que lui sur les routes. »

. . . .



« Je vous apporte la traite de vos meubles. »

Un an s'est écoulé depuis l'installation du docteur. La municipalité, en mal de découverte, a reconnu que les 500 francs pouvaient lui être retirés. « La commune a tant de charges, et somme toute il fait ses affaires, notre médecin. De plus, il a passé un bail, donc plus de crainte de le voir déguerpir. »

— Un monsieur vous attend, dit la bonne, et bas à l'oreille, un beau monsieur, très chic.



N... de D..., est-ce possible

— Faites entrer, reprend le docteur déjà content.

C'est en effet un monsieur bien mis qui, le sourire sur les lèvres, dit au docteur avec bonne humeur :

— « Ça va bien la clientèle, paraît-il, au dire de tous, mes compliments, cher docteur.

« Je vous apporte la traite de vos meubles. »

Joséphin, à ces mots, fouille dans son secrétaire. En fait de billets bleus il y trouva l'annonce de M. le Maire, datée d'un an.

Il la lit, et en la relisant ses poings se crispent, un soupir vague s'exhale de sa poitrine, puis se reprenant comme dans une rage amère :

— N... de D..., est-ce possible !

Dr G. BALARD D'HERLINVILLE.

Les ferments digestifs

DÉJA à l'époque de Galien, on soupçonnait l'existence des ferments digestifs.

Cet auteur admettait que l'estomac possédait une *faculté altératrice* et retenait les aliments tant qu'il ne les avait pas transformés. Mais il restait muet, concernant la cause de cette faculté altératrice.

Sylvius de la Boë, médecin de Leyde, au XVIIe siècle (1588-1672) prononça le premier, le mot de fermentation. Sylvius fut élève de Van Helmont qui fit jouer aux ferments un grand rôle dans la physiologie et la pathogénie des maladies. En matière de digestion, Sylvius, prétendait que la transformation des aliments était une fermentation produite par la chaleur d'une part et de l'autre par le sel contenu dans la salive. La fermentation se continuait dans l'intestin sous l'influence du suc pancréatique et des sels de la bile.

Sylvius avait donc compris la vraie nature du phénomène digestif. Les découvertes chimiques du XIXe siècle allaient fournir des preuves à cette théorie.

En 1831, Leuchs découvrit la *ptyaline* ou ferment salivaire. Mialhe montra que les substances féculentes étaient saccharifiées par la diastase salivaire.

Déjà Spallanzani, en 1874, avait fait des expériences sur la digestion artificielle. Mais on ne comprit bien ce phénomène que lorsque la *pepsine* signalée por Schwann, en 1836, fut isolée, en 1839, par Wasmann, de Berlin. La pepsine transforme les éléments albuminoïdes en peptones.

En 1845, MM. Bouchardat et Sandras on fait connaître la propriété qu'a le *suc pancréatique* de convertir les féculents en dextrine et glycose. En 1856, Cl. Bernard découvrit la propriété qu'il a d'émulsionner les graisses.

Ces découvertes déjà anciennes, sont la base de la thérapeuthique des maladies des voies digestives.

Pendant quelques années on a cru pouvoir les délaisser, et on a institué des traitements basés sur l'hyper ou l'hypo-chlorydrie. Des médecins n'ont vu partout qu'hyperchlorydries et ont sursaturé leurs malades de bicarbonate de soude, les autres au contraire ont donné sans cesse de l'acide chlorhydrique croyant à l'hypochlorhydrie.

Une autre série affirme la toute puissance du régime, ils ordonnent le régime lacté, bien qu'un grand nombre de dyspeptiques ne le supportent pas, prennent la diarrhée et maigrissent à vue d'œil.

Voulez-vous savoir comment sont actuellement jugées toutes ces exagérations. Ecoutez ces mots du professeur A. Robin, qu'il a écrits dans son livre sur le *traitement des dyspepsies* (Rueff, éditeur).

« On peut dire, sans être taxé d'exagération, que la thérapeutique des dyspepsies est en pleine anarchie. Et il n'est pas de praticiens qui ne reculent, découragés, devant l'énorme amoncellement de travaux disparates et contradictoires qui ont été publiées depuis quinze ans sur ces affections. Leur embarras est aisé à comprendre

puisqu'il est difficile, même aux médecins qui ont fait une étude particulière des dyspepsies, de se reconnaître au milieu de ce chaos. Aussi beaucoup de bons esprits sont-ils convaincus que les dyspeptiques sont probablement moins bien soignés aujourd'hui que du temps de Trousseau et de Chomel. C'est que ces derniers avaient uniquement la clinique de leur temps pour guide. C'etait manifestement un guide insuffisant, mais cela valait mieux que les systèmes absolus qui fleurissent à notre époque avec des allures d'autoritarisme d'un autre âge et qui prétendent ployer sous leur joug les lois de l'évolution morbide.

« Au regard de tant de systèmes, tour à tour prônés et délaissés, suivant le crédit de leurs promoteurs, et qui tous ont servi de guide dans la recherche des indications, jugez des oscillations que doit subir la thérapeutique, elle, dont les interventions sont toujours subordonnées aux idées que l'on se fait des maladies. Cette thérapeutique ou mieux ces thérapeutiques ont été, la plupart du temps, incertaines, inutiles ou dangereuses ».

On revient donc aux *anciens principes* : le phénomène essentiel de la digestion, consiste en la transformation des aliments sous l'action des ferments diastase, pepsine pancréatine. C'est sur le phénomène clinique et biologique à la fois, que le médecin doit porter son attention.

Quand il soignera des dyspeptiques, il ordonnera comme base de traitement et avant tout autre remède, la *Tridigestine* à la dose d'une cuillerée à café à chaque repas. Le malade prendra ainsi trente centigrammes des ferments diastase, pepsine et pancréatine.

On verra, sous l'influence des ferments, les digestions s'améliorer. Le sujet ne souffrira plus de lourdeur après la digestion, de douleurs gastralgiques, d'éructations abondantes... L'appétit reviendra en même temps que les digestions se régulariseront, et par suite l'état général deviendra meilleur.

Dr E. BLANC.

L'Hypnotisme

DANS LA PRATIQUE MÉDICALE ANTIQUE

Nous ne nous imaginons la médecine grecque que par le traité d'Hippocrate. D'autres pourtant que les médecins officiels exerçaient avec succès et profit. Les prêtres d'Esculape furent les premiers guérisseurs et leurs temples les premiers hôpitaux : Apollon, Diane et Cérès leur firent plus tard concurrence.

L'étude de leurs procédés thérapeutiques révèle une profonde connaissance de la médecine et surtout de la suggestion très comparable à celle qui a illustré en ces dernières années l'école de Nancy.



Eudamidas, fils de Perdicas, guéri par Esculape, lui consacra cette statuette en bronze

La pratique la plus usitée consistait à admettre le patient à dormir dans l'enceinte du temple. Il y voyait Esculape en songe et le Dieu lui révélait le remède.

Pour obtenir un état d'âme favorable, certaines prescriptions préliminaires devaient être remplies. (1)

A l'entrée du temple d'Esculape, à Epidame, étaient gravés ces mots : « Celui qui veut être admis doit avoir une âme pure ». Cette pureté s'obtenait en prenant tout d'abord un bain soit à la source minérale, soit dans le fleuve ou la mer voisine ; il fallait subir des onctions, des frictions et des fumigations. On faisait ensuite un sacrifice au dieu, d'un porc, d'une chèvre, ou d'un coq ou on lui donnait simplement des pains, des figues sèches, etc.

On se soumettait enfin à une diète rigoureuse : Galien fait mention de malades qui étaient ainsi restés quinze jours sans prendre de nourriture.

Une fois le corps débilité et l'esprit exalté, le patient était admis dans l'intérieur du temple.

A la tombée de la nuit, un prêtre éteignait les lampes, engageant à dormir et à ne s'effrayer de rien.

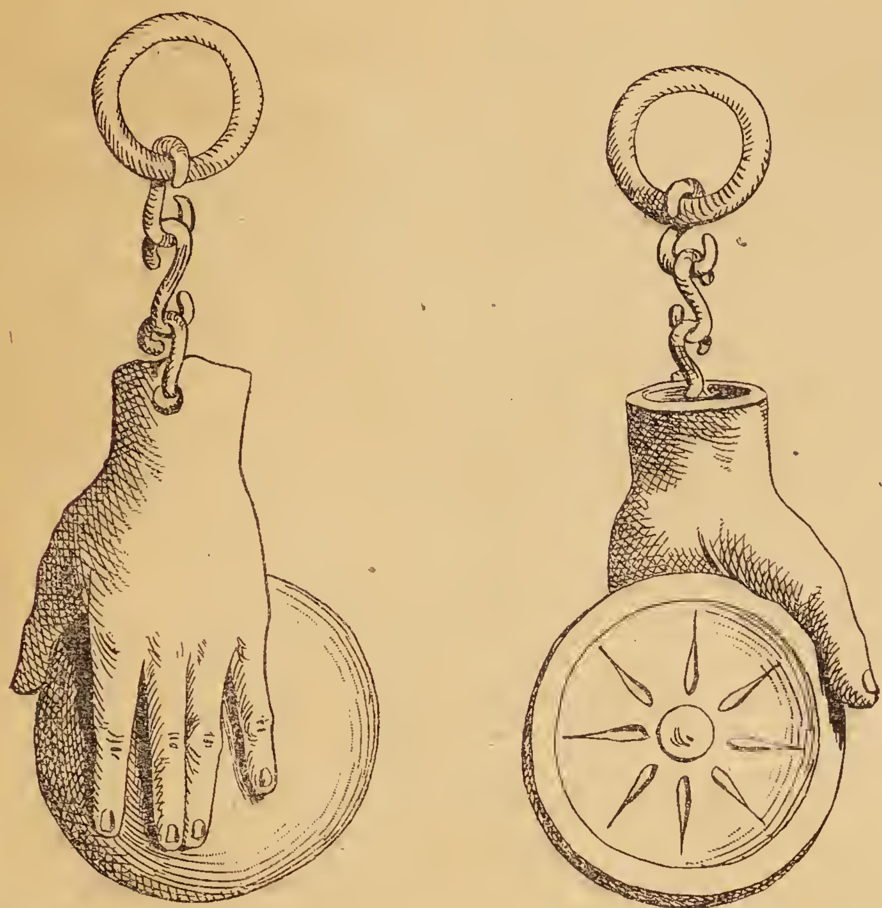
Le Dieu apparaissait en rêve, ordonnant le remède. Ainsi présentée au malade, la prescription était infaillible.

Mais la foi n'était pas seule à guérir. Le prêtre s'ingéniait à obtenir de la divinité l'indication de remèdes actifs. En questionnant habilement le malade à son arrivée, il lui suggérait avec adresse l'idée de tel ou tel remède, et cette idée reparaissait dans son rêve.

(1) Vercoutre — *La Médecine sacerdotale dans l'antique grecque*, et *Revue archéologique* 1843, p. 273 et 1846, p. 107.

Si le patient était embarrassé sur la signification du songe, le prêtre l'interprétait. Et s'il ne pouvait le traduire en un remède utile, il le rejetait comme ordinaire, vulgaire et sans valeur aucune.

Plus tard, de nouveaux usages facilitèrent le rôle des prêtres. Si le malade était dans l'impossibilité de se rendre lui-même au temple, il pouvait, nous apprennent Pausanias et Strabon, déléguer un parent ou un ami pour rêver à sa place. Cette pratique s'étendit au point que les gardiens du temple purent se substituer au malade ; il y eut des songeurs attitrés, et avec eux naturellement des remèdes appropriés.



Mains suspendues au temple en ex-voto.

Les prêtres allèrent même plus loin. Aristophane dans *Plutus*, et Plaute dans *Curculion*, nous les montrent prenant le déguisement du dieu lui-même, et apparaissant aux malades.

Plusieurs inscriptions votives nous ont conservé la mention des traitements avec la composition des remèdes ; il y en avait de fort judicieux.

Le dieu obligeait les dyspeptiques à une sobriété forcée en les soumettant au régime exclusif des dattes. Un phtisique fut nourri à la viande d'âne. Un autre qui avait eu des hémoptysies but le sang du taureau (1).

Mieux encore, Esculape conseillait souvent des exercices corporels : la chasse, l'équitation, la gymnastique, l'escrime. Il ordonnait l'hydrothérapie froide et la marche pieds nus. Kneipp n'est qu'un plagiaire !

Pour satisfaire à ces besoins, les prêtres avaient établi, auprès des temples, des gymnases et des établissements balnéaires, un véritable institut médical.

En cas de désordres intellectuels, le dieu conseillait des spectacles plaisants, la musique et les chants mélodieux.

Le neurasthénique inoccupé devait s'astreindre au travail intellectuel : ainsi fut guéri Aristide d'une neurasthénie et d'hallucinations qui avaient persisté durant dix ans.

On dressait enfin des serpents et des chiens à lécher les parties malades. Sur les livres de compte du temple sont inscrits les frais nécessaires à l'entretien de ces animaux. Une stèle rapporte qu'un enfant fut guéri d'une tumeur à la tête par la langue d'un chien ; un autre recouvrait ainsi la vue. (Salomon Reinach).



Une paire de seins antiques, offerts en ex-voto au temple d'Esculape.

Les prêtres anciens employaient donc des remèdes souvent actifs et, de plus, ils suggestionnaient d'une manière rationnelle et que ne désaprouveraient pas nos hypnologues.

Aussi les guérisons étaient-elles fort nombreuses, comme l'atteste la multitude des ex-votos retrouvés dans les ruines de ces temples.

Ce n'était souvent qu'une simple inscription commémorative, mais d'autres fois le malade reconnaissant faisait graver sur marbre, ou reproduire en terre cuite les organes guéris par le Dieu (1). Ces ex-votos étalés sur les murs du temple augmentaient l'espoir des malades et exultaient leur foi.

On a retrouvé aussi des bras, des mains, des jambes, des pieds, des yeux, des oreilles, des seins, des nattes de cheveux et même des organes génitaux, des phallus, des matrices. Tous ces organes étaient en général représentés normaux, tels que les avait rendus le dieu et non tels que les avait faits la maladie. Pourtant le mal lui-même était parfois représenté : telle une hernie dont avait souffert le patient.



On offrait aussi en ex-veto des animaux divers, des lapins, des grenouilles, étranges symboles.

On offrait encore des haltères et même des instruments de chirurgie, sans doute ceux dont on n'avait plus besoin. Un bas-relief représentant une trousse de chirurgien ventouseur a été découvert à l'Asclepion d'Athènes (2).

Certains ex-votos étaient des plus suggestifs ; l'un d'eux, conservé au musée du Vatican, représente une poitrine décharnée. Un autre est un thorax ouvert qui montre ses viscères.

Hippocrate avait, nous apprend Pausanias, consacré à Delphes tout un squelette de bronze. Et cet auteur nous raconte que la vue en fut fatale à Phayllus, général phocéen. Ce malheureux se vit en songe aussi maigre que ce squelette. Il en eut l'esprit si frappé, qu'il tomba dans une maladie de langueur qui réalisa bientôt son rêve et le conduisit au tombeau.

(1) Aubin Gauthier, *Histoire du somnambulisme*, p. 248.

(1) *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, art. donation, p. 375.

(2) *Bul. Correspondant hellénique*, 1877, pl. IX, p. 212.

Nous reproduisons, d'après Adrien de Longpérier, la statuette (1) d'un malade plus heureux, Eudamidas, fils de Perdiccas, comme il se lit sur l'inscription du devant de la draperie, consacra ce souvenir de sa guérison. Cette statuette rend fort bien l'extrême décharnement physique qu'entraîne un jeûne prolongé. On peut la comparer à ces dessins d'anorexies hystériques qu'a su vulgariser Charcot et son école.

Dr Félix Regnault.

Mouvement Médical

La **médication thyroïdienne** se prend à tout propos et hors de propos. Le pharmacien délivre de l'extrait thyroïdien à la première personne venue qui en fait la demande dans le but de se faire maigrir.

La thyroïdine étant un médicament dangereux, il en est résulté des morts subites par syncope. M. François Frank se préoccupe de cet état de choses et dépose la conclusion suivante à l'Académie de médecine :

« Les produits thyroïdiens, sous quelque forme qu'ils se présentent, sont des produits toxiques ; à ce titre, ils doivent être rangés dans la catégorie des remèdes dangereux que, seul, le médecin peut prescrire en en surveillant l'emploi et dont la vente libre doit être désormais interdite. »

Les médecins de la Renaissance se **masquaient** pour les maladies contagieuses. M. Berger plus altruiste se masque pour ne pas infecter ses opérés. Un couvre-bouche évite la projection de particules salivaires involontairement émises par l'opérateur. M. Terrier se refuse à se masquer, il se contente d'avoir des mains propres.

*
* *

Traitement de la broncho-pneumonie et de la rougeole. — L'hygiène, nous dit Plicque, a un rôle thérapeutique important. L'enfant sera placé dans une chambre convenable, maintenue à une température douce, 17 à 18° ; on entretiendra dans l'air une humidité convenable par l'évaporation d'eau chargée de produits aromatiques (eucalyptus, benjoin, etc.); on prendra souvent l'enfant dans les bras, en variant sa position de façon à éviter la congestion hypostatique.

On fera prendre des boissons tièdes abondantes (lait, limonade vineuse, bouillons dégraissés, grogs légers au malaga, infusions pectorales), pour maintenir la diaphorèse et surtout la diurèse. En cas de dyspnée, révulsion par les ventouses.

Mais le moyen le plus actif, dans les formes ordinaires, est l'enveloppement de tout le thorax avec des serviettes trempées dans l'eau froide et demi-exprimées : ces serviettes seront recouvertes d'un taffetas gommé, l'enfant sera placé dans un grand peignoir de flanelle épaisse ; l'enveloppement sera renouvelé toutes les trois heures, même en cas de persistance de la dyspnée.

Comme médicament, ordonner les stimulants diffusibles. Voici une formule de M. Marfan :

Benzoate de soude	0 gr. 50
Acétate d'ammoniaque	0 gr. 50
Cognac vieux	8 gr.
Julep gommeux	ãã 45 gr.
Sirop de Tolu	

Par cuillerées à dessert, toutes les heures ou toutes les deux heures, suivant l'âge de l'enfant.

En cas de guérison, la broncho-pneumonie laisse toutours à sa suite une asthénie prolongée ; une véritable cachexie de convalescence. Le malade peut traîner plusieurs semaines et même devenir tuberculeux. Il importe d'ordonner des toniques :

Glycéro Dalloz un flacon. Une cuillerée à café avant chaque repas dans un peu d'eau.

*
* *

L'art de suggestionner. — On sait combien il est facile de suggestionner les sujets plongés dans l'hypnose ; mais bien peu connaissent le pourquoi de cette suggestibilité.

Le sommeil naturel ou provoqué favorise la suggestion en fermant les sens à toute perception autre que celle fournie par l'expérimentateur ; tous les muscles étant relachés, le sujet n'a plus conscience de l'effort causé par la contraction musculaire, il ne peut plus être attentif, car l'attention est dûe à la contraction permanente des muscles du globe oculaire fixant celui-ci sur un objet. Ne recevant plus de sensation, le cerveau ne pense plus, il s'engourdit, il devient un instrument passif. La sensation que vous déposerez

(1) Adrien de Longpérier, *Revue archéol.* t. I. 1844-45, p. 458. Cet auteur admire avec justice l'anatomie irréprochable de cette statue. Il reproche toutefois à tort à l'artiste de n'avoir pas indiqué le sternum. L'extrême maigreur n'amène que la saillie des côtes et non celle du sternum.